

ORDONNANCES ADOPTÉES LE 2 MARS 2010

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest a adopté les ordonnances suivantes lors de sa séance du 2 mars 2010 :

Fête de Saint-Antoine, les 12 et 13 juin 2010, sur la rue Springland, entre les rues Beaulieu et Hamilton,
Festival africain de Pointe-Saint-Charles, au parc St-Gabriel, les 27 et 28 août 2010,
Spring Sprint 2010, au parc Angrignon, le 6 juin 2010,
Plaisir d'hiver au Croissant Galt, rues Galt et Hadley, le 13 mars 2010,
La marche des miracles Wal-Mart, au parc Angrignon, le 14 juin 2010,
Ordonnance en matière de stationnement exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 2630, rue Jolicoeur, de l'obligation de fournir une 3^e unité de stationnement.

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, article 531);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, (R.R.V.M., chapitre P-1, art. 3 et 8);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);
- Règlement sur les exemptions en matière d'unité de stationnement (5984, modifié);

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

DONNÉ à Montréal, ce 11 mars 2010.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-3431